

S'engager pour le Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) de Tarascon

Constat

QPV

Les quartiers dits "prioritaires" de la politique de la ville (QPV) sont les territoires où s'applique une politique qui a pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes.

Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Ces quartiers, qui subissent un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs, ont souvent des difficultés d'accès aux services et aux soins.

Une représentativité importante des QPV sur l'ACCM

→ L'ACCM compte 4 Quartiers Prioritaires, 3 sur Arles et 1 à Tarascon.

Le QPV à Tarascon

- Le quartier du Centre historique / Ferrages est classé QPV et enregistre 4 509 habitants, soit 28,5% de la population de Tarascon.
- Les moins de 25 ans représentent 39% de la population et les personnes de nationalités étrangères 36% (Source : Insee, RP, 2018).



Un taux de chômage élevé et une précarité importante

- Tarascon est une des villes les plus précaires au niveau régional, avec un taux de pauvreté à 22%.
- Le taux de chômage est de 10% avec une précarité socio-professionnelle importante.
- Est présent sur le territoire un public allophone, qui ne maîtrise pas le français.

Un accès à l'emploi et à la formation difficile à cause de difficultés de mobilité

- Il existe des problèmes de mobilité car la ville n'est pas en proximité de grands axes routiers, il y a peu de trains et de cars entre Arles et Avignon ainsi qu'entre les réseaux de transports d'Occitanie et PACA. De plus les publics QPV n'ont pas forcément le permis ou un moyen de locomotion.
- La population dépend du Pôle emploi qui est situé sur Arles et de la Mission Locale qui a une antenne à Tarascon.
- L'offre de formation est localisée sur Arles, Avignon, Salon-de-Provence ou Aix-en-Provence.

► **23%** des **demandeurs d'emploi** de l'ACCM habitent dans un **QPV** (15% en région).

Source : Pôle emploi - Données brutes, T2 2022

Les enjeux

- Permettre aux jeunes d'avoir accès à un **premier niveau de qualification**
- **Accompagner la (ré)insertion** des populations sensibles et éloignées de l'emploi

Pistes d'actions

- 1 **Promouvoir l'alternance auprès des entreprises**
 - Visiter et informer les entreprises de Tarascon avec pour objectif de faire progresser le nombre d'entreprises qui recrutent en alternance.
 - Étudier la mise en œuvre du contrat de professionnalisation expérimental.
- 2 **Promouvoir l'alternance auprès des jeunes et des demandeurs emploi**
 - Organiser un événement « Tour de France » par l'Opco EP sur une place de la ville pour faire une information auprès des habitants.
 - Assurer une présence de l'Opco EP lors des informations collectives de la Mission Locale.
- 3 **Organiser une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective ou une Préparation Opérationnelle à l'Apprentissage**
 - Exemple : POEC sur les métiers du commerce et/ou du service aux personnes.
 - Exemple : POA sur la découverte des métiers et de l'apprentissage.
 - Exemple : Intégrer dans les formations des modules CléA et CléA Numérique.
- 4 **Organiser un forum des métiers de la proximité à Tarascon**
 - Inviter les commerçants, artisans et entrepreneurs pour mettre en valeur leurs métiers.
- 5 **Réaliser des portraits de réussite**
 - Rédiger des portraits de jeunes de Tarascon qui ont réussi, qui ont trouvé une solution d'emploi à la suite d'une formation.
 - Valoriser ces success stories sur les réseaux sociaux, journaux locaux.
- 6 **Agir sur la mobilité pour favoriser l'alternance et réduire les abandons**
 - Trouver des solutions pour les jeunes alternants habitants à Tarascon et allant travailler à Arles.
Exemple : affréter un bus, autoriser l'utilisation des transports scolaires, pour organiser le départ et le retour vers le centre de formation et/ou l'entreprise...
- 7 **Envisager l'ouverture d'une école de la deuxième chance sur Tarascon**
 - Se rapprocher du Conseil Régional pour discuter de l'ouverture d'une E2C (École de la deuxième chance) à Tarascon.

Partenaires pressentis

CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette, Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), Pôle emploi, Mission Locale, Chambres consulaires, Opco EP, autres Opco, rectorat, prestataires de formation, acteurs de l'insertion, association de commerçants, Organisations professionnelles, Sporting Club de Tarascon, Tarascon Espace Emploi Famille (TEEF), Réseau E2C, Conseil Régional, Conseil départemental, BPI France, Réseau Initiative du Pays d'Arles, Agence Nationale de Cohésion du Territoire, Déléguee au Préfet à l'égalité des Chances...



La préparation opérationnelle à l'apprentissage (POA)

est un dispositif mis en œuvre par l'Opco. Financée par l'État et Pôle emploi, elle permet de préparer l'embauche d'un apprenti. Elle prévoit un parcours innovant de formation avec une pédagogie adaptée en fonction des connaissances du jeune en lien direct avec le secteur d'activité.

La préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)

est un dispositif mis en œuvre par l'Opco. Financée par l'État et Pôle emploi, elle permet de former un groupe de demandeurs d'emploi en vue d'acquies les compétences requises pour occuper un poste.

Ces formations préparent à des métiers identifiés en tension, émergents ou en pénurie sur un bassin d'emploi déterminé.

Contrat de professionnalisation expérimental

Il s'agit d'un contrat de professionnalisation qui se caractérise par l'acquisition de compétences définies par l'employeur et l'Opco en accord avec le salarié, favorisant ainsi une formation fortement opérationnelle.